

## **Annexe**

### **Procédure pour l'inscription à la formation « Collège au cinéma en Seine-Saint-Denis » 2019-2020**

C'est le chef d'établissement qui procède à l'inscription collective des enseignants à ce stage du plan académique de formation sur GAIA

**La campagne d'inscription sur Gaia est ouverte jusqu'au 13 septembre 2019.**  
**Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de cette date.**

**L'inscription à la formation par le chef d'établissement a lieu en parallèle de l'inscription des classes au dispositif, une demande qui est faite en ligne par le coordinateur cinéma du collège sur le site de CINEMAS 93 ([www.cinemas93.org](http://www.cinemas93.org)).** L'inscription à cette formation **est obligatoire** pour participer à l'opération « Collège au cinéma », pour un **enseignant au minimum par classe inscrite, et dans la limite d'un enseignant par classe inscrite.**

Le chef d'établissement s'engage à permettre aux enseignants concernés de participer à la formation de 3 jours organisée par Cinémas 93 en partenariat avec la Daac, qui comprend la projection des films programmés ainsi que des interventions prenant appui sur ces films. Ce stage aura lieu les **10 et 14 octobre 2019 au cinéma Le Trianon, Romainville** puis le **17 octobre 2019 au cinéma Jacques Prévert à Aulnay-sous-Bois.**

**POUR INSCRIRE UN/DES ENSEIGNANT(S) : 2 étapes indispensables**

#### **1 DOCUMENT PREPARATOIRE A REMPLIR PAR L'ENSEIGNANT COORDONNATEUR**

L'enseignant coordinateur du dispositif est invité à transmettre ce document renseigné au chef d'établissement, afin de faciliter la saisie des noms des professeurs concernés (**au moins 1 par établissement et jusqu'à un enseignant par classe selon le nombre de classes**), dans l'application Gaia.

<b>Classe inscrite à collège au cinéma</b>	<b>Nom et prénom des enseignants à inscrire à la formation</b>
	1
	2
	3
	4
	5

#### **2 PROCEDURE D'INSCRIPTION A EFFECTUER OBLIGATOIREMENT PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT**

**Pour inscrire un enseignant à la formation**

**1 Munissez-vous de votre code chef d'établissement et connectez-vous vous à GAIA responsable**

**2 pour accéder à la formation : code OUV0902 , puis saisir en MAJUSCULE le code 19A0240478 dans le champ "identifiant du dispositif ».**

**Pour d'éventuelles questions sur la saisie, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la DAFPEN au 01 57 02 67 80 ou [ce.dafpen@ac-creteil.fr](mailto:ce.dafpen@ac-creteil.fr)**